

Parents en difficulté : « On ne s'improvise pas tous professeur »



Guillaume Coutance est soucieux du suivi des cours de sa fille Éva. Guillaume Coutance

Certains parents rencontrent des difficultés pour assurer les cours à leurs enfants. Ils ne sont pas toujours en capacité de les aider. À Cherbourg-en-Cotentin (Manche), C'est le cas de Guillaume Coutance, père de deux filles.

« Quand le gouvernement a annoncé la fermeture des écoles, j'étais angoissé, paniqué et je me suis demandé : Comment vais-je assurer les cours de mes enfants ? Je vis tout seul avec mes filles : Éva, 10 ans, qui a besoin d'être accompagnée, et Inès, 13 ans. Tous les parents ne peuvent pas aider leurs enfants à faire les cours, on ne s'improvise pas professeur. Certains parents sont plus pédagogues que d'autres.

« Je comprends les parents qui n'arrivent plus à gérer »

Je n'ai pas fait de grandes études, je n'ai pas suivi un parcours scolaire complet et sur le peu de devoirs où je pouvais aider Éva, j'avais du mal. Que ce soit les divisions ou les

tables de multiplication, les méthodes d'apprentissage ont évolué et je ne les comprends pas toujours.

Je n'ai pas de patience et le ton monte facilement car même si j'essayais de l'aider, nous n'avancions pas. Si ma fille et moi-même, ne comprenons pas ce qu'envoie la maîtresse, comment fait-on ? Je comprends les parents qui perdent le contrôle et qui n'arrivent plus à gérer.

Avant, je faisais appel à une TISF (Technicienne de l'intervention sociale et familiale) et c'était vraiment super parce qu'elle aidait ma fille à faire ses devoirs. Mais avec le confinement, elle ne peut plus venir et je me suis rendu compte que son aide était précieuse.

« Je souhaite que ma fille réussisse à l'école »

J'ai envoyé un mail à la directrice de l'école en disant que je ne savais plus quoi faire pour aider ma fille Éva. Elle m'a proposé une aide d'une personne non agréée par l'Éducation Nationale et a demandé l'autorisation à l'inspecteur de Cherbourg, Hubert Courteille. Dans une lettre celui-ci a répondu qu'il n'était pas possible de mettre en concurrence sur le temps scolaire, une enseignante professionnelle des apprentissages et une personne extérieure qui ne l'est pas. Mais pour moi, nous ne sommes pas dans une situation normale : Y a-t-il seulement encore des horaires scolaires ?

J'ai alors contacté des représentants de parents d'élèves qui m'ont aidé à trouver une solution et à faire bouger les choses. L'histoire s'est résolue car l'inspecteur m'a proposé qu'un maître E (1), accompagne Éva. Tous les jours, ce professeur, agréé par l'Éducation Nationale, aide ma fille via Skype. J'ai vraiment vu la différence : Éva est plus détendue, elle comprend mieux et moi, je suis enfin soulagé. Cela m'a pris du temps mais je voulais aller jusqu'au bout de mes démarches car je souhaite que ma fille réussisse à l'école. »

(1) : enseignant chargé d'aide pédagogique pour des élèves qui manifestent des difficultés à comprendre et à apprendre.

Propos recueillis par Marie GENDRON.